

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de VALENCIN
Séance du 12 Mai 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le douze du mois de Mai à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Bernard JULLIEN, Maire

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	05/05/2025
Présents :	18	Date de publication	13/05/2025
Votants :	22		

Présents : M Bernard JULLIEN – M Pierre SERTIER – Mme Geneviève BEGOUEN-DEMEAUX – M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Marie DALMAS – M Christophe SOULIER – Mme Audrey BLANCHON – M Guy DURAND – M Michel LAURENT – M Gilles DENIS – M Yves SERVANGE – Mme Nathalie ZAMBARDI – M Daniel MOTA – Mme Virginie CHRISTOPHE – Mme Fanny LAMOUCHE – M Christian TERSIGNI – M Christophe BADUFLE – Mme Véronique BOUCHARD

Absents : Mme Andrée VACHER – M Ludovic HIRTH donne procuration à Mme Marie DALMAS – Mme Christelle COURTHIAL donne procuration à M Daniel MOTA – Mme Katia GOMES donne procuration à M Jean-Louis CIANFARANI – Mme Céline GONZALEZ-THOLLIN donne procuration à Mme Fanny LAMOUCHE -

Secrétaire : M Pierre SERTIER

N° 04	Délibération n° 2025-044	Accueil de loisirs périscolaire – Matin et soir Modification du tarif horaire
--------------	---------------------------------	--

Audrey BLANCHON rappelle la délibération n°2020-071 par laquelle le conseil municipal avait approuvé le principe de la tarification des temps périscolaires du matin et du soir selon le quotient familial.

La grille actuelle est la suivante :

Quotient	Forfait heure	% Coût du service
QF ≤ 500	1,20€	26.91
501 ≥ QF ≤ 900	1,30€	29.15
901 ≥ QF ≤ 1500	1,40€	31.39
QF ≥ 1501	1,50€	33.63

Il est rappelé que le tarif en cas de retard ou d'absence d'inscription restera inchangé, soit 7,50€ / enfant.

Elle informe que le coût du service est actuellement supporté selon la tarification entre 26.91% et 33.63% par les familles. Une étude de la tarification pratiquée sur le territoire démontre que les tarifs pratiqués sont nettement inférieurs à la moyenne.

La commission scolaire propose la grille suivante :

Quotient familial	Ancien tarif (€)	Nouveaux tarifs (€)	% nouvelle tarification coût du service
QF ≤ 500	1.20€	1.20€	26.91
501 ≥ QF ≤ 900	1.30€	1.40€	31.39
901 ≥ QF ≤ 1500	1.40€	1.50€	33.63
QF ≥ 1501	1.50€	1.70€	38.11

Tarif en cas d'absence d'inscription ou de retard : 7.50€/enfant/accueil

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- ✚ **FIXE** la grille tarifaire pour les accueils de loisirs périscolaires du matin et du soir applicable dès la rentrée scolaire 2025/2026 comme suit :

Quotient familial	Ancien tarif (€)	Nouveaux tarifs (€)
QF ≤ 500	1.20€	1.20€
501 ≥ QF ≤ 900	1.30€	1.40€
901 ≥ QF ≤ 1500	1.40€	1.50€
QF ≥ 1501	1.50€	1.70€
Absence d'inscription ou retard	7.50€	7.50€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

Le Maire
Bernard JULLIEN

The image shows a blue ink signature of Bernard Jullien written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VALENCIN' and '(83400)' around a central emblem.

Le secrétaire
Pierre SERTIER

A blue ink signature of Pierre Sertier.

Pour copie conforme,
Valencin, le 13/05/2025
Transmis à la sous-préfecture
Le 13/05/2025